

Transitions



iles de paıx



Pour faire un don



BELGIQUE

Déduction fiscale à partir de 40 € par an

Banque de la Poste > BE97 0000 0000 4949 BNP Paribas Fortis > BE04 2400 2962 6531 CBC > BE30 1963 6001 1111



GD LUXEMBOURG

Déduction fiscale à partir de 120 € par an

CCPL LU61 1111 0227 5355 0000 Communication "Iles de Paix Luxembourg"

Iles de Paix Luxembourg 202, rte de Luxembourg L-7241 Bereldange T +352 621 815 458 info@ilesdepaix.lu ilesdepaix.lu

ÉDITRICE RESPONSABLE /

Marie Wuestenberghs Rue du Marché, 37 - 4500 Huy

RÉDACTION /

A. Henry, A. Jandrain, G. Hansel, T. Heuschen, A. Deliège, T. Conrod, F. Lagravere, M. Wuestenberghs, O. Genard, M. Verstraeten, M. Lambillon, C. Evrard, O. Detournaij.

GRAPHISME /

www.studiotreize.be

IMPRESSION /

AZ PRINT

Transitions est imprimé sur du papier recyclé.

Photo de couverture : © Terry Roiseux





Transitions bénéficie du soutien de la Direction générale de la coopération au développement belge (DGD) et de la Fédération Wallonie-Bruxelles

INSS: 0776-8680

Édito

La capacité des personnes, communautés et populations à accéder à une alimentation nutritive, saine et en quantité suffisante, dépend des systèmes alimentaires et agraires. Or, ceuxci sont largement le produit des politiques publiques, autant locales, nationales, régionales périodes qu'internationales. Entre deux électorales, il est bon de se rappeler le rôle de nos institutions politiques dans le droit à l'alimentation. Une des stratégies pour garantir ce droit à l'alimentation est d'inclure les différents protagonistes des systèmes alimentaires et agraires dans l'élaboration et l'implémentation des politiques agricoles et alimentaires. L'échelon local constitue un espace privilégié pour développer cette participation. Les élections communales représentent une opportunité en ce sens.

Après les élections communales à l'automne 2024, se dérouleront trois Conférences des Parties (COP). Les COP sont des moments lors desquels les parties aux Conventions biodiversité, climat et désertification - établies à Rio en 1992 lors du Sommet de la Terre – se réunissent pour discuter des progrès réalisés et des mesures à prendre. L'alimentation et l'agriculture contribuent de manière significative au dérèglement climatique, à la désertification et à l'érosion de la biodiversité, par la déforestation, l'artificialisation des sols, la pollution des sols et des eaux. Or, les paysannes et paysans, les agricultrices et agriculteurs dépendent directement de la biodiversité agricole et sauvage (par ses services écosystémiques), du climat et de la santé des sols pour l'arrivée à maturité de leurs cultures et la bonne santé de leurs élevages. C'est pourquoi chez lles de Paix, nous avons à cœur d'intégrer ces enjeux environnementaux dans notre travail. L'échelle locale est privilégiée dans nos projets, tout en gardant une vision systémique des enjeux. Ce numéro donne une entrevue de ce travail, ainsi que des moyens de nous soutenir dans celui-ci.

Les politiques peuvent parfois sembler lointaines et inaccessibles. Il est alors bon de se rappeler que les différents niveaux politiques (local, national, régional et international) forment un système. Chaque changement a un effet sur le système. L'échelle locale agit ainsi comme un point d'acupuncture.





DOSSIER
L'agroécologie,
l'alliée sous-estimée
de la biodiversité

BELGIQUE
Les écoles, des partenaires de taille pour la campagne d'îles de Paix!

INTERNATIONAL
Climat, climat,
mon beau climat

DONS ET LEGS
Léguer pour cultiver la solidarité

BÉNIN

Améliorer la production maraichère grâce aux jardins de case

NEWS
Attestation fiscale
Voyage de formation
Ressources pédagogiques



L'actualité de cet automne s'annonce exceptionnellement chargée sur les questions environnementales : les trois COP issues du Sommet de la Terre vont se réunir à quelques semaines d'intervalle, en commençant par la COP Biodiversité. L'agriculture étant dépendante des écosystèmes dans lesquels elle prend place, il semble logique de veiller à préserver leur équilibre et en particulier à protéger cette biodiversité.

Mais est-ce si simple ? Dans ce numéro, *Transitions* dresse un état des lieux : quels effets notre alimentation a-t-elle sur la diversité biologique ? Les termes et les solutions font-ils consensus ? Quels sont les enjeux ?

Parler de biodiversité : un choix politique

La biodiversité est définie par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) comme :

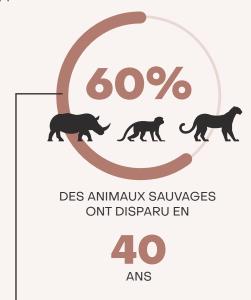
« La somme de tous les écosystèmes terrestres, marins et autres systèmes aquatiques, de toutes les espèces et de la diversité génétique. Elle comprend la variabilité observée entre et au sein des organismes vivants et des complexes écologiques auxquels ils appartiennent. La biodiversité s'entend à trois niveaux : la diversité des espèces, la diversité génétique et la diversité de l'écosystème. »

FAO, 2018, Agriculture durable et biodiversité -Des liens inextricables, p.4.

Si l'une des premières théories scientifiques de l'origine de la diversité des espèces et de leur évolution remonte à Charles Darwin, au milieu du XIX^e siècle, l'approche n'a bien longtemps été que descriptive et interprétative, et il a fallu attendre des années pour que se répandent la conscience de l'intérêt et la nécessité de préserver cette diversité. Historiquement, les sciences naturelles ont d'ailleurs longtemps négligé l'importance des interactions au sein des écosystèmes, n'étudiant leurs composantes qu'isolément. Le terme de « biodiversité », aujourd'hui largement répandu, est encore plus récent, puisqu'il a été employé pour la première fois en 1985 par le biologiste Walter Rosen. Son choix n'est pas neutre : il cherchait alors à interpeller le Congrès américain et à faire admettre

l'ampleur de la destruction de la nature par l'activité humaine.

Tout d'abord dénué d'ordre de grandeur, le recours au concept de biodiversité est donc, avant tout, politique. Le nécessaire et colossal travail de recherche pour quantifier et objectiver les pertes a progressivement suivi, et les résultats sont sans appel.



Parmi eux, plus de 400 espèces de vertébrés se sont éteintes sur les cent dernières années, ce qui aurait dû prendre cent fois plus de temps au rythme naturel de l'évolution.



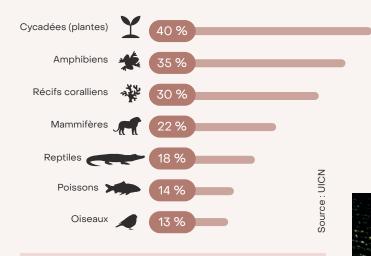
Notre alimentation, principale responsable de la perte de biodiversité

Parmi l'éventail des activités humaines incriminées, notre alimentation constitue le principal facteur de l'érosion de la biodiversité et une menace pour 86 % des espèces en voie de disparition. En cause? Principalement la conversion des terres naturelles ou semi-naturelles en terres à usage agricole (y compris destinées à la production d'agrocarburants ou à l'alimentation du bétail) : en altérant les écosystèmes, celle-ci perturbe la reproduction, la croissance et la recherche de nourriture des espèces, tout en détruisant leur habitat.

Le phénomène est massif, puisque les activités humaines ont déjà transformé 70 % des terres émergées par rapport à leur état naturel. L'introduction et la dissémination d'espèces exotiques envahissantes sont également pointées du doigt, ainsi que les systèmes agricoles basés sur une utilisation intensive d'intrants externes et de ressources pour augmenter les rendements et ainsi produire davantage de nourriture à faible cout. Au niveau mondial, les monocultures de grandes surfaces, par ailleurs très gourmandes en eau, ont ainsi multiplié par cinq l'usage d'engrais dans le monde entre 1961 et 2018, et presque doublé l'usage de pesticides depuis 1990. Les conséquences environnementales sont lourdes, notamment sur l'ensemble de la biodiversité.

Plus de 42.100 espèces menacées d'extinction

PART D'ESPÈCES ANIMALES/VÉGÉTALES MENACÉES D'EXCTINCTION DANS LE MONDE, PAR FAMILLE



Le graphique ne tient pas compte des populations d'insectes, qui jouent pourtant un rôle crucial dans la reproduction de certaines plantes, et à la base de nombreuses chaines alimentaires.

> Basé sur 150.388 espèces recensées dans la Liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).



Les pratiques agricoles en tant que telles ne sont toutefois pas les seules responsables de l'érosion de la diversité génétique et des espèces. Les pratiques commerciales telles que la concentration de 55% du marché mondial des semences dans les mains de trois multinationales ainsi que les réglementations et législations actuelles favorisent la standardisation de la biodiversité au détriment des systèmes de cultures diversifiés. Or, cette standardisation de la sélection végétale et animale est dommageable pour les fermes, puisqu'elle les rend plus vulnérables aux aléas et met à mal leur résilience, tant face au marché qu'aux changements climatiques.

Ainsi, alors qu'historiquement, plus de 7000 sortes de cultures étaient utilisées pour l'alimentation humaine, l'origine des calories quotidiennes moyennes actuellement consommées dans le monde est de moins en moins variée. Désormais, 48 % des calories moyennes consommées ne reposent plus que sur 3 espèces cultivées (blé, riz et maïs). On observe ainsi un effet retour du déclin de la biodiversité sur l'agriculture, mais aussi sur la qualité de l'alimentation, puisque la diminution du nombre d'espèces et de variétés entraîne une standardisation des nutriments disponibles, et donc une perte de qualité nutritionnelle. Par exemple, lorsqu'un consommateur ou une consommatrice supprime une variété de riz de son menu, ce sont tous les nutriments qu'elle contient qui disparaissent, avec elle, de son alimentation.

Cette standardisation touche également l'élevage, puisque 31% des protéines animales moyennes consommées ne proviennent plus que de 5 espèces différentes (bovidés, moutons, chèvres, porcs et poulets).

8.800 races

Sur les 8.800 races connues d'animaux d'élevage, 7% d'entre elles se sont déjà éteintes, tandis que 24% sont menacées d'extinction et 59% exposées à un risque d'extinction non connu pour cause de données insuffisantes.



Selon le rapport de Chatham House de l'Institut Royal britannique des Affaires Internationales publié en 2021.



24 %



59 %



Une reconfiguration le changement impérative du système

L'agroécologie: radical attendu

L'impact de notre alimentation sur l'érosion de la biodiversité a atteint une telle ampleur qu'un effet domino fatal pour toutes les espèces vivantes sur notre planète est désormais à craindre. Aussi, comme l'a récemment invoqué le panel d'experts (HLPE) qui appuie le Conseil de Sécurité Alimentaire de la FAO, il est désormais impératif d'engager une reconfiguration radicale de l'ensemble des systèmes agricoles et alimentaires, dans une optique à la fois de conservation et de régénération de cette biodiversité. Parmi les leviers de cette reconfiguration, on cite le plus souvent la nécessité d'une diminution globale de la consommation de viande, la création de zones protégées pour le maintien ou la restauration des écosystèmes naturels, mais également le changement global de pratiques agricoles. Ces trois leviers interagissent entre eux, puisque les choix alimentaires des consommatrices et des consommateurs influent nécessairement sur l'offre, donc sur la pression à l'affectation des sols à la production de nourriture (l'élevage occupant, à lui seul, 78% des terres agricoles au niveau mondial¹), mais aussi sur le type d'agriculture qui permettra de rencontrer ces choix.

Parmi les types d'agriculture visant à préserver la biodiversité, on peut bien sûr citer toutes les pratiques qui visent une meilleure efficience par la réduction des intrants de synthèse (dont l'impact négatif commence dès leur production, génératrice d'émissions de gaz à effet de serre), en faveur des ressources renouvelables locales (travail, lumière, connaissances partagées, recyclage des nutriments, etc.) et de l'amélioration de la santé des sols (grâce, par exemple, à la rotation des cultures ou à la réduction des pertes de carbone liées aux pratiques conventionnelles). Si ce sont là les trois premiers principes de l'agroécologie², l'approche agroécologique ne se réduit cependant pas à ces pratiques, puisqu'elle vise également à maintenir la biodiversité globale des agroécosystèmes à tous les niveaux3 (en recourant, par exemple, aux insectes pollinisateurs ou à des variétés locales adaptées), en favorisant les interactions positives entre les éléments qui composent ces derniers (que l'on pense à l'association des cultures, entre elles et avec l'élevage, aux techniques de paillage et d'agroforesterie pour maintenir l'humidité du sol et le protéger des ravageurs ou du soleil).

Si l'agroécologie articule bel et bien ces différents principes, on aurait toutefois tort de la réduire à un catalogue de techniques innovantes parmi d'autres. A la fois science et ensemble de pratiques, elle se fait également mouvement social, en ce qu'elle vise la responsabilité sociale pour les communautés, par une attention à la gouvernance des terres et ressources naturelles, à la participation des producteurs, productrices, consommateurs et consommatrices à la prise de décisions ou encore à l'équité des moyens d'existence, en particulier pour les agriculteurs et agricultrices de petites surfaces. Forte de ces trois dimensions, l'agroécologie constitue ainsi une approche systémique à part entière, adressant non seulement les enjeux environnementaux en tant que tels, dont la biodiversité fait partie, mais également les dimensions politiques, sociales et culturelles des systèmes alimentaires, ainsi que les interdépendances entre ces derniers et les défis sanitaires, agricoles et humains, ouvrant donc la voie aux déclinaisons les plus adaptées et pertinentes localement.

Ce qui inclut les pâtures et cultures réservées à l'alimentation du

² Tels que définis par le High Level Panel of Experts (HLPE), groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition, organe des Nations Unies en charge de l'évaluation de la science liée à ces questions au niveau mondial.

³ A savoir, donc : la diversité des espèces, la diversité génétique et la diversité de l'écosystème.





Préserver la biodiversité au Burkina Faso

Au Burkina Faso, la régénération naturelle assistée (RNA) est l'une des pratiques agroécologiques proposées dans les programmes d'Iles de Paix. Avec cette approche, les familles paysannes identifient, protègent et entretiennent des petites plantes afin de reboiser les terres. Par exemple, certains pieds d'arbres sont identifiés car compatibles avec les cultures. Ils ne sont alors pas défrichés et sont mêmes protégés en raison de leur bienfaits pour la biodiversité.

Bernard Bagre, agriculteur dans le village de Kontaga, raconte : « J'ai bénéficié de formations, de voyages d'échanges et de visites commentées m'ayant permis d'améliorer mes connaissances en la matière. » Le taux d'adoption de cette pratique est très élevé, car la technique est aisée par rapport à la plantation et ses avantages sont nombreux : conservation de la biodiversité en épargnant les espèces endogènes ; réduction de l'érosion des sols par le vent et la pluie ; disponibilité de ressources

fourragères pour l'alimentation du bétail, de bois d'énergie et d'œuvre, ainsi que de ressources alimentaires et de matière pour la médecine traditionnelle.

En améliorant et en maintenant la fertilité et l'humidité des terres, mais aussi en fournissant des abris aux arthropodes, oiseaux et reptiles, les conditions de vie de la faune et de la microfaune du sol s'améliorent également, comme Bernard a pu le constater :

« Il y a une présence accrue de la vie aérienne composée d'oiseaux, d'insectes et de reptiles et d'une vie sous le sol (insectes, larves, champignons et vers) qu'il n'était pas donné d'observer auparavant. » •

<u>11</u>

Une COP dédiée

Le saviez-vous ? Si la « Conférence des Parties » (COP) sur les changements climatiques est aujourd'hui la plus connue, le Sommet de la Terre organisé à Rio en 1992 n'a, en réalité, pas débouché sur l'adoption d'une seule mais de trois Conventions de Rio! On oublie bien souvent la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification et la Convention sur la diversité biologique. Cette dernière nous intéresse tout particulièrement ici pour ses objectifs principaux de conservation et partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques. Mais les trois sont complémentaires. Ce sont des textes fondamentaux pour la protection de l'environnement par leur influence, à la fois sur les politiques des États et sur les orientations budgétaires des institutions internationales qui financent les solutions de développement.

On comprend dès lors aisément les enjeux qu'il y aurait à y faire reconnaître l'agroécologie comme un modèle transformateur désirable et scientifiquement validé. Or, les principes de l'agroécologie ne sont encore que timidement mentionnés dans les Conventions de Rio, probablement parce que le concept ne peut se résumer à un modèle réplicable, ou que l'historique du terme même, porté à l'origine par des mouvements sociaux et paysans, le rend subversif, donc clivant, alors même que l'objectif des COP est d'avancer ensemble sur des consensus... mais aussi parce que la reconnaissance de la responsabilité des systèmes alimentaires dans l'érosion de la biodiversité n'est pas encore pleinement partagée non plus. Il reste donc un long chemin à parcourir avant que l'agroécologie soit communément admise et promue comme un ensemble cohérent de principes destinés à guider la nécessaire transformation des systèmes alimentaires.

Il s'agira dès lors de rester attentives et attentifs, cet automne, à la réunion successive des trois COP, à commencer, justement, par la COP Biodiversité...



Plus d'infos: le CARI, Humundi et Iles de Paix ont mené un travail conjoint de recherche et d'analyse pour faire le point sur la place de l'agroécologie dans les trois Conventions de Rio et

en tirer des pistes de réflexion pour sa meilleure intégration dans les textes. À découvrir sur : www. ilesdepaix.org/nous-connaitre/actualites/lareconnaissance-de-lagroecologie-dans-lesconventions-de-rio-un-potentiel-pour-sa-mise-a-lechelle





D'année en année, la mobilisation bat son plein dans les écoles à l'occasion de la campagne de récolte de fonds et de sensibilisation d'Iles de Paix. Le week-end des 12, 13 et 14 janvier derniers, plusieurs d'entre elles participaient aux « 24 heures lles de Paix », un grand défi solidaire tant festif qu'éducatif, impliquant aussi bien le corps enseignant que les élèves. Parmi les établissements concernés : l'Institut Notre-Dame d'Arlon, le Collège Saint-Benoît Saint-Servais de Liège, l'Institut Saint-Louis de Namur, l'Institut Notre-Dame de Philippeville, ainsi que le Collège Notre-Dame de Basse-Wavre.

« Nous, les professeurs, accueillons les élèves le vendredi après leur journée de cours pour quelques explications », explique Johanne Vincent, enseignante à l'Institut Saint-Louis Namur. « Nous les répartissons ensuite par petits groupes pour aller vendre les objets lles de Paix dans différents magasins de la région, et nous leur préparons surtout un bon repas à déguster à leur retour. La soirée se poursuit dans la bonne humeur avec un match d'improvisation. Tous les élèves dorment à l'école, ce qui est probablement le côté le plus attractif pour eux. Le lendemain

matin, ils repartent dans les divers points de vente qui leur ont été assignés ».

Si chacune des écoles a ses spécificités dans l'organisation de l'évènement, toutes sont d'accord pour dire que la campagne est avant tout un grand moment convivial et intergénérationnel. « Le projet lles de Paix à l'Institut Notre-Dame d'Arlon, c'est 24 heures de fête, de partage, de ventes et de rencontres avec, il est vrai, assez peu de sommeil », sourit Justine Desterke, professeure dans le sud du pays. « L'idée est vraiment de vivre une aventure solidaire avec nos élèves, les autres enseignants, ainsi que les bénévoles et l'association des parents qui nous fournissent un soutien indispensable! »

Le volet sensibilisation est également important pour l'évènement. Des séances d'explication dans les classes sont organisées, en amont du week-end, afin de sensibiliser chacun des participants et participantes aux enjeux derrière cette récolte de fonds. À en croire les propos de Gabriel, élève de sixième secondaire à Arlon, le message semble être passé. « Le plus agréable est de se sentir utile, de se donner à fond pour un

projet qui nous tient à cœur, tout en s'amusant. Iles de Paix est une organisation qui me touche particulièrement, parce qu'elle entretient un vrai projet pour aider les familles paysannes dans une transition vers une agriculture plus durable, qui subvient à leurs propres besoins ».

La sensibilisation lui permet d'ailleurs de s'investir d'autant plus. « Après les périodes de vente, les élèves de sixième secondaire organisent des activités à destination des plus jeunes, afin de les tenir occupés et surtout éveillés. Personnellement, j'ai mis en place un escape game qui a permis à chacun et chacune de se dépasser, tout en faisant preuve d'un solide esprit d'équipe. Au final, l'activité reflète assez bien l'objectif premier de la mobilisation : s'associer et collaborer vers un objectif commun. Je me suis beaucoup amusé, et j'ai l'impression que cela a également été le cas des autres élèves », poursuit-il.

« Pourquoi soutenir Iles de Paix ? Parce que je pense que l'alimentation saine et durable nous concerne toutes et tous », ajoute Justine Desterke. « J'ai eu l'occasion de me rendre au Burkina Faso et de rencontrer des personnes pour qui le passage d'Iles de Paix a été un réel changement. Pour cela, je crois fermement en les projets menés. Je sais que ce que nous faisons durant le week-end de campagne a du sens. Chaque euro collecté compte et peut faire la différence », conclut l'enseignante, réjouie de voir ses élèves s'investir chaque année avec enthousiasme dans le projet. •

Ce type de projet vous intéresse ?

Vous désirez vous engager, avec votre école, dans ce grand défi solidaire au profit d'une alimentation plus durable ? C'est possible! Pour tout renseignement, il vous suffit de contacter l'équipe campagne au 085 23 02 54, ou par e-mail à l'adresse campagne@ilesdepaix.org





Les dérèglements climatiques se retrouvent de plus en plus régulièrement au cœur des messages d'îles de Paix. Et la fin de l'été apporte notamment avec elle deux nouvelles sources d'informations sur le sujet : une nouvelle exposition pédagogique et le rapport annuel. Mais pourquoi est-ce si important pour nous de mettre ce problème en lumière ? Explications avec Olivier Genard, responsable de l'unité d'appui aux programmes.



Transitions : Le dérèglement climatique, ça impacte les acteurs des projets d'lles de Paix ?

Olivier: Ce qui ressort quand on échange avec les familles de producteurs de petite échelle, c'est que le constat est sans appel: les dérèglements climatiques posent problème. Ces familles souhaitent s'engager sur une nouvelle voie, car elles sont confrontées à des difficultés dans leur mode habituel de production. Ça s'exprime, en Tanzanie, par des sécheresses de plus en plus prononcées. Au Pérou, par les éboulements causés par des pluies torrentielles. Dans tous nos pays d'intervention, il y a une inquiétude croissante par rapport aux modifications climatiques.

T.: Que propose l'agroécologie dans la lutte climatique que mènent ces familles?

O.: L'agroécologie propose une approche globale et systémique qui leur permet de s'adapter aux

dérèglements afin de maintenir leur sécurité alimentaire. De plus, ce type d'agriculture s'intéresse à des dynamiques de préservation de l'environnement et de la biodiversité en les incluant dans son approche. Tout le système est fondamentalement interconnecté : l'agriculture impacte le climat et le climat impacte l'agriculture.

T.: Pourquoi est-ce important de sensibiliser le public belge à ce problème du dérèglement climatique dans l'agriculture?

O.: Dans toutes les études et analyses, il est clair et net qu'on ne résoudra pas le problème du climat et de l'insécurité alimentaire simplement en transformant le système productif. C'est donc évident que si, en Belgique, on veut informer, sensibiliser et mobiliser les citoyens autour d'une logique de systèmes alimentaires durables, on ne peut pas le faire sans parler des changements climatiques. Car il faut également modifier les systèmes de consommation, modifier nos habitudes. C'est impossible sans cela.



EXPOSITION: SOUS LEURS YEUX

Afin de pouvoir raconter les changements climatiques tels qu'ils sont vécus par des communautés rurales, lles de Paix travaille depuis plusieurs mois à la création d'une exposition sur les changements climatiques. Celle-ci met en lumière des hommes, des femmes, des enfants, bref, des êtres humains touchés par les impacts de cette crise planétaire. Du Groenland au Mali en passant par le Pérou, ils et elles racontent comment leurs vies ont été impactées par le climat. L'exposition se veut humaine. Ainsi, ce sont les conséquences sociales engendrées par les dérèglements environnementaux qui sont mises en lumière.

Les contenus de l'exposition sont inspirés du projet «Humans and Climate Change Stories» et élaborés en collaboration avec celui-ci. Sa sortie est prévue pour novembre 2024. Elle sera déclinée en deux versions afin de pouvoir être proposée aux écoles primaires et secondaires.

RAPPORT D'ACTIVITÉS : SE RÉSIGNER N'EST PAS UNE OPTION !

L'urgence environnementale est bien là. Les conséquences du changement climatique sont déjà palpables aux quatre coins du globe, on ne cesse de le dire.

Fraichement publié, notre rapport d'activités illustre et concrétise l'impact des programmes d'Iles de Paix en 2023 sur des milliers de familles paysannes, groupements de consommateurs ou encore, citoyennes et citoyennes d'Afrique, d'Amérique latine et d'Europe.

À travers ses différents articles, une réalité s'impose : les changements climatiques et la sécurité alimentaire forment un dangereux cercle vicieux. Dans les pays où l'ONG intervient, cela se traduit par des exodes ruraux, de l'insécurité alimentaire ou encore des crises sécuritaires. Face à cela, les communautés paysannes sont à l'avant-garde de l'adaptation et de l'innovation pour augmenter leur résilience et mitiger les effets du changement climatique.

lles de Paix, ses partenaires et les acteurs de projet luttent déjà contre ce cercle vicieux à travers les programmes développés sur le terrain. A leurs yeux, l'agroécologie est une des clés pour garantie la sécurité alimentaire. La transition est en marche...



Le 13 septembre, c'était la journée internationale du testament pour les bonnes causes. L'occasion de lever le voile sur une autre façon de soutenir de manière durable et impactante notre association.

Le legs, pour un impact sur le long terme

Vous le savez peut-être : il est possible de léguer (une partie de) son patrimoine à une association, par le biais d'un testament. Y ajouter lles de Paix permet d'agir durablement en faveur de la transition vers une alimentation de qualité pour toutes et tous et un avenir plus résilient pour les agriculteurs et agricultrices à travers le monde.

Il existe plusieurs formules pour réaliser un legs à une ou plusieurs associations - et nous rencontrons des profils de testateurs et testatrices tout aussi variés. Dans tous les cas, le notaire reste l'expert le plus indiqué pour renseigner et conseiller sur le type de legs le plus approprié selon les souhaits et la situation de chaque personne.

De notre côté, nous nous engageons à la durabilité de l'héritage qui nous est donné. Mériter la confiance fait partie des piliers d'Iles de Paix. Nous faisons ainsi perdurer les valeurs des personnes qui nous soutiennent et qui croient en la nécessité de poursuivre la transition vers un monde plus digne.

4 bonnes raisons de faire confiance à lles de Paix

- 1. Avec presque 60 ans d'expérience, l'association a consolidé une approche efficace sur le terrain grâce, notamment, à son intervention locale. De plus, son impact positif, élargi par son soutien sous forme de formations et ses pratiques aisément duplicables, n'est plus à démontrer.
- 2. Amenée à traiter régulièrement des dossiers de succession depuis plusieurs dizaines d'années, l'équipe d'Iles de Paix bénéficie d'une expertise pointue dans la gestion des legs.

- 3. La transparence sur l'utilisation des fonds est une valeur essentielle pour l'ONG: les comptes sont certifiés annuellement par un auditeur externe et rendus publics en permanence. Ainsi, nous assurons que les legs, comme les dons, sont utilisés correctement.
- 4. Iles de Paix est agréée à recevoir des legs avec des droits de succession fixes avantageux – et ce, peu importe le montant du legs. Le patrimoine légué ira donc bien là où il a été décidé!

Semer une graine pour demain

Inclure Iles de Paix à son testament, c'est agir concrètement et laisser son empreinte pour préserver les générations futures et leur environnement, tout en restant fidèle à ses valeurs et aux questions qui ont tenu à cœur de son vivant. C'est jeter un regard en arrière sur les actions qui ont compté au cours de sa vie et faire en sorte qu'elles perdurent et continuent à avoir de l'impact. C'est semer une graine pour demain.

Engagé auprès d'Iles de Paix depuis les débuts de l'association, Moha Héni soutient bénévolement notre équipe dans la gestion des successions. Il explique la motivation des testamentaires et son bénévolat : « Les testaments en faveur d'Iles de Paix sont loin d'être le fruit du hasard. En fait, c'est le résultat d'un travail assidu assuré par les équipes d'Iles de Paix et notamment par l'équipe campagne et le réseau des bénévoles. Ces derniers consacrent beaucoup de temps à sensibiliser et à éveiller les consciences afin de promouvoir une société généreuse et solidaire. De plus, l'efficacité dans la gestion et la qualité du travail de terrain sont des éléments clés pour susciter intérêt, admiration, confiance et générosité du public approché.

Ma collaboration consiste à faire le suivi d'actions concrètes avec différents intervenants tels que notaires, experts, agents immobiliers, l'un ou l'autre corps de métier, brocanteurs... Ma préoccupation principale consiste à défendre au maximum les intérêts de l'association, en respectant scrupuleusement les volontés de nos donateurs ».

Nous contacter

Vous souhaitez en savoir plus ? N'hésitez pas à nous contacter, sans engagement. Nous nous ferons un plaisir de vous renseigner dans la plus stricte confidentialité, que ce soit lors d'un bref échange par email ou téléphone ou lors d'une rencontre personnalisée. Vous pouvez également consulter notre page dédiée sur notre site internet

legs@ilesdepaix.org ou ilesdepaix.org/legs-et-testament

Luxembourg

Au **Luxembourg**, il est également possible de poser cet acte riche de sens et ainsi de faire perdurer votre engagement pour des lendemains plus durables.

La loi luxembourgeoise prévoit qu'une partie du patrimoine, appelé la part réservataire, revienne obligatoirement aux héritiers réservataires, à savoir les descendants. S'il reste une part disponible ou sans héritiers réservataires, il est possible de choisir une personne morale telle qu'une association.

Si vous choisissez de faire confiance à lles de Paix Luxembourg, vous vous assurez que votre legs sera utilisé à bon escient. En plus de faire certifier nos comptes annuellement par un auditeur externe, notre organisation interne est telle que chaque don est alloué à 100% à l'un de nos projets.

Par ailleurs, dans le cadre de notre coopération avec le Ministère des Affaires étrangères et européennes, pour chaque euro collecté pour l'un de nos projets en Afrique ou en Amérique Latine nous recevons un cofinancement. Le montant final du don est ainsi multiplié nous permettant ainsi d'étendre nos actions en fonction des besoins réels du terrain.

Un legs est un geste fort, au-delà de votre vie. C'est planter pour que d'autres récoltent ailleurs et plus tard.



Au Bénin, au cours du deuxième trimestre de 2024, c'est une quarantaine de nouvelles familles qui ont rejoint un projet visant à promouvoir les pratiques agricoles durables dans leurs jardins de case. Formées aux dynamiques agroécologiques et bénéficiant de matériel tel que des grillages, ces familles témoignent de leur engagement croissant pour une agriculture plus respectueuse de la nature. Témoignage.

« Je m'appelle Winriwan Nagnini et habite le village de Tétantè dans l'arrondissement de Péporiyakou. Depuis de nombreuses années, je cultivais un jardin maraicher près de chez moi, sans clôture, avec une faible diversité de légumes et sans utiliser de biofertilisants ni de biopesticides.

Cependant, depuis que je participe au programme **Tidisaati II**, ma manière de cultiver a profondément changé. Ce projet, avec son initiative innovante des jardins de case au sein des ménages, a véritablement transformé la qualité de ma production. Avec l'accompagnement avisé de l'équipe, j'ai pu diversifier les

cultures de mon jardin, garantissant ainsi une plus grande variété en termes de ressources alimentaires de qualité.

Grâce au soutien matériel du projet, j'ai pu clôturer mon jardin, ce qui a considérablement amélioré la protection de mes cultures. De plus, la fertilisation de mes légumes se fait désormais exclusivement avec des biofertilisants tels que le compost ou des engrais liquides biologiques. Le traitement phytosanitaire, lui aussi, est entièrement biologique, utilisant des méthodes naturelles comme le bouillon de cendre ou l'extrait de neem.

Aujourd'hui, je peux affirmer avec certitude que les légumes que je consomme sont sains et de haute qualité, directement issus de mon jardin de case. Cette innovation m'a convaincue et je l'ai définitivement adoptée.

News

Nouvelle obligation pour obtenir une attestation fiscale

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le SPF Finances exige que les associations renseignent le **numéro de registre national** des donateurs pour générer les **attestations fiscales**.

Pour pouvoir bénéficier de la réduction fiscale, nous invitons donc nos donateurs et donatrices à nous communiquer cette donnée par téléphone, email ou voie postale. Cette nouvelle législation est effective pour les dons effectués à partir de 2024.

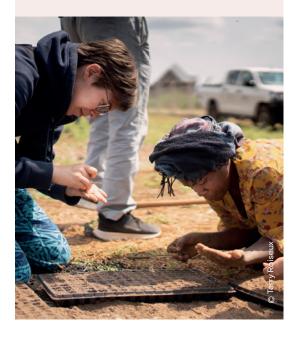
Pour rappel, l'attestation fiscale vous permet de profiter d'une réduction d'impôt de 45% sur le total de dons versés par an à partir d'un montant de minimum 40 euros. Ainsi, par exemple, un don de 100 euros vous revient à 55 euros.

En cas de question sur la gestion de vos données* par lles de Paix, n'hésitez pas à nous contacter au +32 85 23 02 54 ou à l'adresse jesoutiens@ilesdepaix.org.

* Dans le cadre de notre mission sociale, nous nous engageons à gérer ces données conformément à la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et sensible, et en particulier, le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, applicable à compter du 25 mai 2018 et communément appelé le « Règlement général sur la protection des données » (RGPD).

Des enseignants en voyage de formation en Tanzanie

Treize enseignants du primaire et du secondaire sont partis cet été en voyage de formation en Tanzanie, afin de découvrir les projets d'Iles de Paix. Découvrez ce qu'ils et elles en ont retiré et comment cela les inspire pour parler de citoyenneté, de systèmes alimentaires durables et de solidarité à leurs élèves. Les témoignages sont disponibles sur www.ilesdepaix. org/tanzanie-2024!





Vers un monde plus durable et solidaire

Iles de Paix s'est à nouveau associée avec une vingtaine d'organisations actives en Éducation à la Citoyenneté Mondiale et Solidaire. Ensemble, nous avons créé le nouveau répertoire de ressources pédagogiques « Vers un monde plus durable et solidaire ». C'est LE guide incontournable pour outiller toutes celles et tous ceux qui souhaitent proposer des activités de citoyenneté à leurs élèves! A découvrir sur www.ilesdepaix.org/enseignement/catalogue-sectoriel

Découvrez la *Newsleterre* d'Iles de Paix

Une newsletter créée spécialement pour vous!

Vous vous intéressez aux systèmes alimentaires durables ? Vous êtes volontaire ? Vous soutenez lles de Paix et/ou vous voulez sensibiliser vos élèves, vos scouts,... ?

Alors ceci est fait pour vous! Ce nouvel outil de communication est conçu à la carte en fonction de vos centres d'intérêt.

Inscrivez-vous sans tarder pour recevoir le 1^{er} numéro de la Newsleterre.



www.ilesdepaix.org/ newsletter



iles de paix

Rue du Marché, 37 · 4500 Huy +32 85 23 02 54 · info@ilesdepaix.org www.ilesdepaix.org











